



HAL
open science

Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte. 2012, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville - ENSAPB. hceres-02041896

HAL Id: hceres-02041896

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041896>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Paris-Belleville

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB) a été créée en 1969. Après de multiples péripéties institutionnelles, elle s'est installée en 2009 dans de nouveaux locaux réhabilités sur le boulevard de la Villette à Paris. C'est un établissement public administratif (EPA) placé sous la tutelle du Ministère de la culture et de la communication (MCC). L'ENSA-PB est par ailleurs un établissement associé au pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de l'Université Paris-Est.

Avec une unité de recherche habilitée par le MCC, l'Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique, société (IPRAUS), l'ENSA-PB porte la dynamique scientifique d'une unité mixte de recherche (UMR), Architecture, Urbanistique, Société : avoirs, enseignement, recherche (AUSser). Cette UMR 3329 est placée sous la tutelle du CNRS et du MCC. Elle a une autre composante dans l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais : Architecture, culture, société XIX-XX^{ème} siècles (ACS). Elle est membre de l'école doctorale *Ville, transports et territoires* (ED 528) de l'Université Paris-Est.

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement d'enseignement supérieur qui affiche quelque 1100 étudiants inscrits dans les divers secteurs de son offre générale de formation. Avec 67 enseignants titulaires ou associés, elle propose en formation initiale les deux cycles des études d'architecture et un double cursus architecte-ingénieur. Elle offre également une série de formations post-master.

La visibilité des pratiques pédagogiques et la valorisation des productions de recherche sont mises en œuvre par l'école dans le cadre d'une politique éditoriale dynamique et diversifiée. C'est à la lumière de ces publications que se perçoit la nature des enjeux stratégiques de l'établissement, au croisement du pédagogique, du scientifique et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Présentation du diplôme d'études en architecture

Les objectifs de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville pour son Diplôme d'études en architecture (DEEA) sont ambitieux. Ils affichent la volonté de procurer à l'étudiant de premier cycle un ensemble très cohérent de connaissances fondamentales.

La première année, propédeutique, propose un semestre consacré aux relations « Du matériau à l'espace » et un semestre relatif aux « Usages d'un lieu ». La deuxième année s'implique davantage dans l'enseignement du projet d'architecture avec un semestre qui s'ouvre sur le thème de l'« Habiter, le logis » et un semestre qui s'implique dans un programme d'équipement ou d'espace public situé. La troisième année mobilise les étudiants sur les problématiques constructives et urbaines avec un premier semestre tourné vers le couple « Composition et construction » et un second semestre tourné vers les conceptions qui visent à « Habiter la ville ».

L'organisation pédagogique de la formation est basée sur une semestrialisation relative, elle-même composée d'unités d'enseignement (UE). En dehors du premier semestre d'initiation, les cinq autres proposent chacun quatre UE dont une, celle qui se consacre à l'enseignement du projet, est prédominante (plus ou moins la moitié des 30 crédits européens). Le dispositif général du premier cycle affiche 36 % de cours magistraux et 64 % de travaux dirigés, de travaux pratiques et de studio.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Pour cette formation, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville s'appuie sur les acquis d'une longue expérience pédagogique que le dossier souligne très justement. Le projet pédagogique de ce premier cycle articule en effet l'acquisition des compétences intellectuelles de la conception architecturale et l'acquisition des compétences intellectuelles de la culture architecturale. C'est la force de cette formation que de vouloir affirmer qu'il y a, dans ces fondamentaux à acquérir, une dimension intellectuelle dans les savoir-faire du projet comme dans les savoirs de l'histoire, de la théorie, et des autres champs disciplinaires qui participent à l'émancipation progressive du processus de conception.

La cohérence d'ensemble du projet est au service de cette ambition. Le dossier soumis à évaluation est tout à fait éloquent sur les grands principes qui gouvernent la formation : une idée professionnalisante de l'enseignement de

L'architecture qui s'inscrit dans une vision culturelle des transformations du cadre de vie, de l'espace domestique à l'espace public. Dans sa structure même, dans ses équilibres internes et dans son ouverture à l'international, c'est une formation qui veut donner toutes ses chances à l'étudiant d'un cursus long qui désire obtenir en cinq ou six ans un Diplôme d'Etat d'architecte. En cela, l'ENSA-PB assume très bien que le DEEA n'est pas un diplôme de sortie.

Le succès de cette formation est très certainement dû à l'attractivité des contenus eux-mêmes. Mais il trouve également sa source dans les moyens mis en œuvre pour assurer un correct pilotage, un bon encadrement et une intégration très efficace dans le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il convient enfin de souligner que l'établissement a su profiter des avantages conséquents que procurent de nouveaux locaux sans toutefois perdre l'esprit d'une motivation qui porte les valeurs collectives d'une architecture socialement engagée.

L'ENSA-PB répond très exactement aux exigences qualitatives du premier cycle des études d'architecture. La cohérence du dispositif pédagogique démontre une capacité collective à construire une offre de formation qui positionne l'enseignement du projet d'architecture au centre d'un maillage disciplinaire formé des sciences de l'homme et de la société (SHS) et des sciences pour l'ingénieur (SPI).

L'ouverture à l'international est une volonté du projet pédagogique et l'étudiant est correctement engagé dans cette direction. Une meilleure stratégie d'encadrement de la mobilité serait cependant appréciable, ainsi que l'enseignement d'une seconde langue et l'instauration d'une certification obligatoire. Le détail de ce premier cycle montre par ailleurs que les compétences pédagogiques et administratives de l'établissement sont mobilisées avec rigueur et méthode au service de l'étudiant. Seule la place de l'étudiant elle-même, sa présence dans l'espace démocratique de l'établissement, semble ne pas être une priorité affichée.

Les relations pédagogiques avec les milieux professionnels font partie des exigences de la formation. Elles respectent en cela les objectifs professionnalisants qui s'imposent à l'enseignement de l'architecture. On peut regretter cependant que la politique des stages comme véritable enjeu pédagogique de ce cycle soit encore à l'état embryonnaire. L'ENSA-PB a construit la logique de son DEEA avec la conviction que le laboratoire pédagogique de l'enseignement du projet, pour être efficace et performant, devait en premier cycle ne pas trop s'ouvrir sur l'extérieur socioéconomique des métiers et de la profession. Elle a eu probablement raison. Mais rien ne l'empêche aujourd'hui de penser l'insertion professionnelle de l'étudiant avant même son entrée en second cycle.

- Points forts :
 - Une formation qui assume clairement la place centrale de l'enseignement du projet.
 - Des compétences qui incarnent les complexités d'un incontournable croisement disciplinaire.
 - Un premier cycle qui prend soin de sensibiliser les étudiants à la diversité des métiers de l'architecture.
 - L'école a su se doter d'un renouvellement générationnel d'enseignants propice à la qualité des contenus.

- Points faibles :
 - La politique des stages pourrait se nourrir d'une rigueur pédagogique plus affirmée.
 - En matière d'autoévaluation, des efforts méthodologiques restent à assumer.
 - Le dossier aurait mérité une attention formelle plus motivée.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

En fonction des analyses qui soulignent certaines perspectives d'amélioration de la formation, il convient de recommander à l'établissement de s'interroger à nouveau sur la nature des porosités qui doivent être ménagées entre l'intérieur pédagogique et l'extérieur professionnel. Le développement d'une formation professionnelle continue aurait la vertu de pouvoir construire de nouveaux espaces pédagogiques ouverts sur les métiers de l'architecture. Avec une politique des stages qui assume véritablement son rôle d'interface entre formation et profession, c'est toute une dynamique d'introspection qui doit naître, c'est toute une ambition d'autoévaluation qui doit se réaliser.

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	150	154	150	163	161
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	103	99	109	85	118
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	119	123	117	126	111
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	1 %	5 %	2 %	1 %	3 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	7 %	13 %	15 %	6 %	8 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	59 %	58 %	51 %	69 %	57 %
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	1 %	6 %	0 %	3 %	3 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	64 %	69 %	67 %	64 %	55 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	99 %	97 %	96 %	98 %	96 %

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Dans le prolongement du diplôme d'études en architecture, le second cycle est une formation qui se structure sur la base du choix de l'étudiant, sur la base du parcours qu'il est mesuré d'organiser pour lui-même jusqu'à la phase d'élaboration de son Projet de fin d'étude (PFE).

En dehors du quatrième et dernier semestre consacré au PFE, les trois autres semestres du dispositif pédagogique s'organisent chacun en trois unités d'enseignement (UE). L'UE1 est consacrée à l'enseignement du projet. L'UE2 se focalise sur l'initiation à la recherche. L'UE3 s'implique dans l'approfondissement des savoirs de l'architecture, notamment relatifs à l'histoire et à la construction.

Dans les équilibres pédagogiques de la maquette, l'UE1 consacrée à l'enseignement du projet s'intitule « Les territoires du projet ». Elle occupe une place prépondérante avec un poids horaire important et plus de la moitié des crédits européens. Elle propose un choix considérable de studios eux-mêmes structurés en deux thématiques : « Du construit au paysage » et « Du territoire au construit ». Les cours de théorie et les intensifs viennent compléter le dispositif de l'UE1 qui permet à l'étudiant de second cycle d'embrasser au cours de ces trois semestres la complexité des différentes échelles d'aménagement de l'espace.

Au cours des trois semestres de second cycle, l'école propose dans l'UE2 un dispositif d'initiation à la recherche. Pour les deux premiers, ce sont des séminaires au choix de l'étudiant que complètent des cours en option. Pour le troisième semestre, l'UE2 s'intitule « Ecriture et rédaction du mémoire ». Elle a vocation à préparer l'étudiant à l'élaboration de cette partie plus scientifique de son diplôme. Enfin, pour compléter l'organisation pédagogique de cette formation, l'UE3 présente une succession d'enseignements de la construction et d'histoire de la construction qui côtoient également les enseignements de langue vivante (anglais).

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le second cycle de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville possède d'indéniables qualités pédagogiques et il est à souligner qu'il y a dans cette formation une grande maturité d'organisation des enseignements. Parmi les priorités structurelles du dispositif s'impose la volonté d'offrir à l'étudiant le choix nécessaire à son propre parcours de formation : choix dans les studios d'enseignement du projet ; choix dans les séminaires d'initiation à la recherche ; choix dans le paysage des cours optionnels qui ponctuent les trois premiers semestres du DEA. Le spectre est large et les perspectives sont généreuses. La diversité des contenus de formation épouse la diversité des écoles de pensée au sein de l'établissement. Ainsi l'étudiant a-t-il la possibilité de se construire lui-même au contact de telle ou telle tendance intellectuelle de l'architecture, au constat de telle ou telle aspiration culturelle de l'architecture.

L'ambition collective revendiquée de cette formation est celle de mettre sur le marché du travail des hommes et des femmes de culture capables d'élaborer un projet à toutes les échelles d'aménagement de l'espace. Ce faisant, on ne peut faire l'économie d'une réflexion qui conduit précisément à interroger cette diversité de l'offre qui préside au choix de l'étudiant. A vouloir tout couvrir et satisfaire chacun, n'y a-t-il pas danger d'éparpillement et de saupoudrage ? N'y a-t-il pas matière, plus précisément, à penser les relations que doivent entretenir les studios d'enseignement du projet et les séminaires d'initiation à la recherche ? S'il est clair que la formation aux pratiques conceptuelles est la colonne vertébrale du dispositif, s'il est clair que l'initiation à la recherche est le volet plus académique du dispositif, il est en revanche moins évident de comprendre la position de l'école quant à ce qui doit inévitablement lier la recherche dite « projectuelle » et la recherche dite scientifique.

Dans l'ensemble des appréciations positives de l'évaluation, l'adossement à la recherche est une question qui suggère à l'école qu'elle puisse s'impliquer bien davantage sur ce sujet. En effet, ce n'est pas parce qu'il existe une dynamique scientifique reconnue au sein de l'établissement, non loin des pratiques pédagogiques du DEA, que s'amenuise la distance intellectuelle qui sépare trop souvent les chemins de la formation et les productions de la recherche. Là se trouve tout l'enjeu de l'initiation à la recherche qui, elle-même, ne peut s'abstraire de ce chantier en cours qu'est la recherche doctorale en architecture.

Pour l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, il y a donc un territoire épistémologique à investir. Parce qu'il est au carrefour de la formation et de la recherche, le second cycle doit pouvoir appréhender ce territoire, non pas pour en assumer toutes les complexités, mais bien pour impliquer l'étudiant dans les rapports du « comment » et du « quoi » en architecture. Avec les enseignements de la construction et de l'histoire de la

construction, la volonté de l'établissement va dans ce sens. Avec les cours de sciences de l'homme et de la société, l'ambition de l'école va dans ce sens. Reste à réaliser la synthèse que cette formation a très justement amorcée.

Les enseignements du second cycle conduisant au Diplôme d'Etat d'architecte qualifient de manière satisfaisante l'offre de formation de l'ENSA-PB. On peut souligner qu'il y a là une dynamique pédagogique qui s'organise pour promouvoir le meilleur choix de l'étudiant tout en s'impliquant dans la réussite individuelle de son parcours. Mis à part le dispositif d'autoévaluation qui laisse encore à désirer, les fonctions de pilotage de la formation sont pleinement assumées. Son organisation pédagogique est efficace. Les résultats de son fonctionnement sont probants. On peut dire en somme qu'il s'agit d'un édifice pédagogique solide et ouvert sur le monde culturel de l'architecture.

C'est un cursus de qualité qui, tout en mobilisant des compétences pédagogiques pertinentes et aguerries, n'a pas encore pris la pleine mesure, dans la pédagogie, de la fonction d'adossement à la recherche et aux milieux socioprofessionnels.

- Points forts :
 - Une formation qui assume les enjeux contradictoires de la formation aux métiers de l'architecture.
 - Le parcours de l'étudiant peut compter sur une très bonne coordination des pratiques pédagogiques.
 - L'école offre à cette formation les atouts d'un riche environnement d'enseignement supérieur.
 - L'identité du second cycle de cette école émerge d'une vision sociale et sociétale de l'architecture.
 - Un dispositif pédagogique qui a intégré la réforme LMD avec autant de facilité que de maturité.

- Points faibles :
 - Un manque de clarté dans la cascade des intitulés des semestres, des UE, des studios, des formations...
 - La politique des stages mériterait d'intégrer pleinement l'offre de formation.
 - L'élaboration du dossier d'évaluation n'a peut-être pas bénéficié d'une attention maximale.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a largement les moyens humains, en énergie et en compétences, pour mener à bien le chantier des connexions intellectuelles que la formation en architecture doit avoir avec la recherche en architecture. Reste à mobiliser les volontés. La place qui est devenue la sienne dans le paysage francilien de l'enseignement supérieur peut lui permettre d'assumer cette responsabilité sans retard.

Pour une évolution souhaitable de cette formation aux métiers de l'architecture, il existe par ailleurs un autre enjeu, aussi important : celui de ménager un véritable espace pédagogique dans le cursus de formation initiale pour les stages. Sans porter préjudice au « cocon pédagogique » du cursus de formation, ce chantier-là permettra peut-être de restaurer quelques articulations défailtantes entre cultures constructives et enseignement du projet.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	145	146	167	185	164
Taux d'inscrits entrant en 4 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 3 ^{ème} année	6%	7%	6%	6%	7%
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	80%	79%	76%	82%	79%
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	3%	3%	4%	3%	4%
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	0%	0%	0%	1%	1%
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	198	280	267	257	246
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	0%	0%	0%	0%	0% (*)
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	26%	51,5%	47%	53%	53%
Taux de réussite en 5 ^{ème} année en 2 ans (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme)	41%	19%	28%	39%	46%
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	90%	83%	77%	65%	62%
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	85%	88%	-	-	-

(*) Un cas d'accueil en dispense partielle d'études



Observations de l'établissement

Monsieur le Directeur
Section des formations et des diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur le Directeur

Le rapport d'évaluation de la formation au diplôme d'études en architecture (DEEA) que vous avez bien voulu me transmettre revêt pour l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville une importance capitale non seulement parce qu'il conditionne son habilitation à délivrer un diplôme conférant le grade universitaire de licence mais également parce qu'il s'inscrit dans une démarche d'évolution de mon établissement.

L'école, qui ne s'est jamais considérée comme une école professionnelle, est particulièrement heureuse des observations et des éléments de conclusion du rapport qui soulignent sa volonté de donner une dimension intellectuelle à tous les fondamentaux qu'elle souhaite que les étudiants maîtrisent au bénéfice du processus de conception : aux savoir-faire du projet comme aux savoirs constituant la culture architecturale. Elle apprécie hautement l'évaluation des aspects qualitatifs et quantitatifs des enseignements, de leur organisation et de leur pilotage.

Elle est très sensible aux recommandations qui lui sont faites d'améliorer cette formation en s'interrogeant sur la porosité à ménager entre le projet, le programme pédagogique et le contexte, -c'est-à-dire l'extérieur professionnel- en reliant davantage sa politique de stages à son programme d'enseignement, en développant une formation continue et, partant, en amplifiant sa capacité d'autoévaluation.

Certains points appellent des précisions :

S'agissant de la politique des stages : deux semaines de stage ouvrier ou de chantier qui doivent sensibiliser les étudiants aux tâches des métiers du bâtiment et les amener à comprendre les compagnons œuvrant sur le chantier et un stage de 4 semaines de découverte et d'initiation au travail en agence d'architecture s'imposent règlementairement à toutes les ENSA. La majorité des étudiants utilise la faculté d'effectuer un stage supplémentaire, « recommandé » de six semaines. Le carnet d'adresse de l'école et l'affichage des nombreuses offres de stages sur son site intranet facilitent la recherche. L'école refuse toutefois de se situer en dehors de la loi en accordant des stages qui perturberaient l'emploi et qui se confondraient avec le temps scolaire. Un enseignant assure la responsabilité de la direction du stage obligatoire en relation avec un tuteur de l'entreprise. Un rapport de stage à la mesure du temps consacré est validé par les enseignants conformément aux recommandations d'une commission des stages inscrites dans le règlement des études.

Articuler la vie pédagogique avec le temps de ces stages au-delà de ce dispositif pose un problème de rythme. L'ENSA de Paris-Belleville a fait le choix, compte-tenu de la qualité de praticiens libéraux de la moitié de ses enseignants, de nourrir les enseignements de projet des aspects professionnels qu'ils sont en mesure de dispenser. Des conférences, des visites et des expositions sur le devenir des diplômés de l'école contribuent par ailleurs à la sensibilisation aux différents modes d'exercice de la profession ainsi qu'aux problèmes posés par la mise en œuvre du projet. Plusieurs options s'ouvrent sur le monde professionnel dès la troisième année de licence : agencement, risques majeurs, intensifs de projets urbains, décryptant les jeux d'acteurs et l'économie du projet. Enfin et indépendamment des stages, une association de type junior entreprise facilite depuis 12 ans le travail des étudiants en agence.

La définition, en cours, d'une licence professionnelle, organisée en partenariat avec des écoles d'ingénieurs et d'architecture et dans un cadre de formation continue, intègre le souci d'éviter la création d'une licence à deux niveaux et de ne pas fournir une main d'œuvre sous-rémunérée.

Compte-tenu de vos observations, la stratégie de l'encadrement de la mobilité mérite sans doute d'être détaillée. En effet c'est dès le début de la licence que les étudiants sont incités à effectuer une mobilité ; l'objectif est que chaque étudiant valide une année dans l'une des 61 universités ou écoles avec lesquelles une convention a été signée. 90 % des écoles sont remarquables et ne posent pas de problème d'insertion, moins de 10 % sont en devenir et Paris-Belleville participe par là-même à leur évolution. 124 places sont ainsi offertes ce qui répond bien à l'objectif. Les partenariats, les règles du jeu sont bien présentés. La sélection est opérée par les enseignants de la commission internationale à partir d'un portfolio exprimant les qualités et la motivation de l'étudiant pour la destination souhaitée, avec l'objectif de valider la mobilité la mieux adaptée au projet de l'étudiant au regard de son parcours et des caractéristiques de la formation demandée. Cette même commission examine les rapports de mobilité des étudiants à leur retour, les confronte au contrat de mobilité, dresse un bilan individuel et collectif de la campagne et organise une exposition des travaux réalisés riche d'enseignement pour les candidats au départ. Ainsi l'accompagnement mis en œuvre permet d'assurer la meilleure réussite d'une mobilité qui renforce la coopération internationale de l'école, enrichissante et valorisante pour les étudiants comme pour l'établissement.

La certification du niveau d'anglais interviendra dès la fin de l'année universitaire en cours ; elle sera systématisée en licence et en master et répondra aux exigences des universités anglophones. Le choix de l'anglais, jugé comme la langue de l'architecture, répond à la volonté de donner les moyens aux étudiants d'acquérir une compétence utile à leur futur exercice professionnel plutôt que d'étendre le champ des possibles à d'autres langues, selon des choix personnels que les moyens de l'école ne permettraient jamais de satisfaire sans créer des frustrations.

L'école a bien conscience des limites de l'autoévaluation qu'elle présente. Bien qu'à l'occasion de la précédente évaluation « établissement » elle ait été échaudée par les conséquences de la franchise de son diagnostic elle a fait le choix de présenter les avis libres de l'ensemble de ses enseignants permanents et un résumé sans complaisance de l'évaluation des enseignements et du programme par les étudiants qui ont le mérite d'exprimer les diverses sensibilités mais souffrent peut-être en revanche d'une lisibilité imparfaite des priorités et des diagnostics communs. Ainsi la place des étudiants au sein du dispositif de concertation et de prise de décision n'apparaît pas à sa juste mesure alors qu'elle est vraiment présente et structurante à tous les stades. En effet au sein de la CER/CPR et des principales commissions rapportant au conseil d'école (relations internationales, stages, vie sociale, vacances pédagogiques, publications, bibliothèque) se tient en permanence un débat pluriel et autocritique qui permet de confronter les opinions les plus opposées pour faire évoluer le socle commun des convictions. Ce dispositif donne une large place aux étudiants, dont les élus participent à toutes les instances et commissions, à l'exception de celles où il s'agit de recruter un enseignant.

L'ENSA-PB a pour ambition de proposer une formation permettant à chacun de ses étudiants de développer dans les meilleures conditions un projet professionnel de qualité. Elle prend ainsi en compte dans une dynamique de progrès les remarques et les recommandations des auditeurs.

A Paris, le 9 mai 2012

Jean Pierre Bohenriether

directeur

Ensa Paris-Belleville

60 boulevard de la Villette

75 019 Paris

T / +33 (0)1 53 38 50 00

F / +33 (0)1 53 38 50 01

www.paris-belleville.archi.fr

Monsieur le Directeur
Section des formations et des
diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75020 Paris

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu me transmettre un rapport d'évaluation de notre formation au diplôme d'Etat d'architecte (DEA) conférant le grade universitaire de master. Cette évaluation est très importante pour l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville au regard de l'habilitation à délivrer le diplôme mais également parce que plus de cinq cents étudiants d'autres écoles françaises et étrangères aspirent chaque année à entrer directement dans le deuxième cycle du cursus de Paris-Belleville et qu'il est essentiel de poursuivre une démarche d'évolution de notre établissement.

L'école a été particulièrement heureuse des éléments du bilan de l'évaluation soulignant les qualités pédagogiques de son deuxième cycle - apprécié comme un édifice pédagogique solide et ouvert sur le monde culturel de l'architecture- ainsi que la maturité d'organisation des enseignements et la diversité des parcours individualisés qu'elle propose dans l'objectif de mettre sur le marché du travail des architectes capables de concevoir un projet à toutes les échelles d'aménagement de l'espace.

Elle est sensible aux recommandations qui lui sont faites de renforcer encore ses connections entre la pédagogie et la recherche et de réserver une meilleure place aux stages dans sa pédagogie, a bien entendu le manque de clarté des intitulés de ses enseignements, mais elle souhaite apporter quelques compléments sur ces points.

Si l'école conjugue depuis sa création projet scientifique et projet pédagogique, elle peut certes encore en renforcer l'articulation. Sans doute le dossier n'était-il pas assez détaillé pour montrer combien les recherches sur l'espace architectural de la ville, considéré dans son rapport aux organisations de la société et à travers ses modes de production - notamment les recherches sur la métropolisation, sur la densité, sur la transmission- irriguent les enseignements présents chaque semestre de la première à la cinquième année. Il en est ainsi pour la théorie de l'architecture, qui ne serait que doctrine personnelle de praticien si elle ne s'appuyait pas sur de la connaissance produite par la recherche, et aussi pour l'histoire de l'architecture et de la construction, l'ingénierie constructive, les sciences sociales et humaines comme pour les enseignements de séminaire.

L'observation des auditeurs repose peut être et davantage sur la question de l'enseignement et de la recherche « par le projet », en opposition au « pour le projet », autrement dit sur les problématiques de projet, de mise en œuvre des matériaux par l'architecte ou sur la prise en compte des aspects environnementaux et notamment des aspects climatiques, il reste certes

compte des aspects environnementaux et notamment des aspects climatiques, il reste certes encore du chemin à parcourir. L'école va créer un axe de recherche sur cette problématique de la mise en œuvre, va poursuivre la formation complémentaire à la recherche ouverte en 2011 complétant ce qui est dispensé en master, ira plus loin dans l'intégration de la recherche dans les enseignements de studios, déjà réelle en ce qui concerne la densité ou la métropolisation en Asie et en Ile-de-France. Les recherches, à l'instar de celle intitulée « Bimby » commanditées par l'ANR, et l'arrivée de d'enseignants et de chercheurs en climatique amplifient bien cette démarche.

Avant l'instauration du LMD l'école s'est déjà beaucoup préoccupée de la question de la recherche par le projet – au-delà de la recherche du praticien et du pédagogue – en organisant colloques et rencontres avec les universités européennes qui développaient une telle approche, et elle participe depuis sept ans au doctorat européen « Villard d'Honnecourt » piloté par l'IUA de Venise avec une douzaine d'écoles précisément sur ce thème.

Le stage de master qui fait partie de l'UE de parcours individuel, d'une durée de deux mois en agence, généralement complété par un stage recommandé d'une durée qui ne peut excéder 6 semaines, est encadré avec sérieux par les enseignants, le plus souvent des praticiens ; les rapports, au format prescrit par le règlement des études, sont examinés avec intérêt et nourrissent la réflexion des pédagogues en préfiguration du suivi de l'immersion professionnelle de la HMONP post-master. Par ailleurs le travail rémunéré en agence est facilité par l'activité très forte de l'association « AssoB » en forme de junior entreprise créée il y a 13 ans. Intégrer davantage ce stage à la pédagogie autrement que par les leçons tirées en studio supposerait que l'on développe des enseignements professionnalisants qui surchargeraient des emplois du temps déjà lourds, aujourd'hui complétés par des propositions de conférences sur les métiers, sur la mise en œuvre du projet et d'expositions sur le travail des anciens élèves. Or les programmes nationaux ont précisément reporté ces enseignements au moment où l'étudiant est le plus serein face à son savoir de base, c'est-à-dire durant la formation à l'HMONP et au moment où il perçoit le mieux l'intérêt de ces enseignements.

Soucieuse d'offrir une formation de deuxième cycle de qualité, l'ENSA de Paris-Belleville prend en compte les observations et les recommandations des auditeurs.

A Paris, le 9 mai 2012



Jean Pierre Bobenriether
directeur
Ensa Paris-Belleville